



**VINGT-DEUXIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANSCO
CLSG**

**RECOMMANDATION N°3 A L'ASSEMBLEE GENERALE PORTANT
PROROGATION DU MANDAT DU PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE TRANSCO CLSG**

Le Conseil d'Administration

CONSIDERANT la Décision A/DEC.17/01/03 du 26^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Dakar le 31 janvier 2003, relative au Protocole sur l'Energie de la CEDEAO ;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.3/1/08 adopté lors du 33^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Ouagadougou le 18 Janvier 2008, portant adoption de la Stratégie de l'EEEOA de mise en œuvre des lignes de transport ;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.12/2/12 adopté lors du 40^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Abuja le 17 Février 2012, portant adoption du Plan Directeur actualisé des Moyens de Production et de Transport de l'Energie Electrique des Etats Membres de la CEDEAO ;

CONSIDERANT le Traité pour la Construction, l'Exploitation et le Développement de la Ligne d'Interconnexion Électrique Côte d'Ivoire – Libéria – Sierra Leone - Guinée (CLSG) signé en le 5 mars 2012 par les quatre Chefs d'Etat des pays impliqués dans le Projet ;

CONSIDERANT les Statuts et le Pacte d'Actionnaires de TRANSCO CLSG adoptés à Monrovia le 27 Aout 2013;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/S.HOLDERS /2/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Réunion de l'Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 portant nomination des Administrateurs représentant les actionnaires de TRANSCO CLSG au sein du Conseil d'Administration.

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/S.HOLDERS /3/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Réunion de l'Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 relative à la nomination du Président du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG ;

NOTANT l'Accord de Siège du 3 décembre 2014 signé entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Secrétariat Général de l'EEEOA au nom de TRANSCO CLSG;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ AG /21/RES.11/12/17 de la 5^{ème} Session de l'Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Abidjan le 11 décembre 2017 portant extension du mandat du Président du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG ;

NOTANT l'arrivée à terme du mandat du Président du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG;

VU les risques encourus liés à la complexité du projet CLSG et la nécessité de maintenir l'actuel Président du Conseil d'Administration jusqu'à la mise en service dudit Projet;

NOTANT la survenance de la pandémie de la COVID 19 qui a sévèrement impacté le calendrier de mise en œuvre du projet CLSG.

RECOMMANDE :

Article 1 : La prorogation par l'Assemblée Générale du mandat de **M. Amidou TRAORE** en qualité de Président du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG jusqu'à la mise en service de toutes les composantes du projet.

Fait à Abidjan le 21 septembre 2020



Amidou TRAORE
Président du Conseil d'Administration